

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-54ItemMarie Moret à Molines père et fils, 26 septembre 1893

Marie Moret à Molines père et fils, 26 septembre 1893

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Molines père et fils](#) est destinataire de cette lettre

[Offroy et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation2 p. (51r, 52r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamolistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Molines père et fils, 26 septembre 1893, Équipe du projet FamiliLettres (Famolistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Familillettres/items/show/32279>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famolistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamolistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution -

Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [26 septembre 1893](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Molines père et fils](#)

Lieu de destination Place de la Salamandre, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Sur des placements financiers : Molines peut-il réaliser l'opération sur les titres de la rente italienne pendant le séjour de Marie Moret à Nîmes d'octobre 1893 à avril 1894.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Œuvres citées [Le Temps, Paris, 1861-1942.](#)

Lieux cités [Nîmes \(Gard\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Molines père et fils

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Banque

Biographie Banque établie à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Nom Offroy et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Banque

Biographie Établissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

les allies de Guise, Familistère.
 Or, me le 16 septembre 1893,
 comme l'on devait passer
 à Paris à Rome, au je
 compte arriver le 5 octobre
 ou Messieurs Molines père et fils,
 je m'aperçurai très proba-
 blement l'honneur de vous confirmer
 ma lettre du 11 courant. Une
 L'objet spécial de la présente
 lettre est de vous prier de me
 donner des renseignements
 sur la question suivante :
 Je possède des titres au
 porteur italiens 3 1/2 %
 à partir du 1^{er} octobre
 prochain, le paiement au pair
 des coupons de ces titres va
 donner lieu, dit "Le Temps"
 d'aujourd'hui, aux formalités
 suivantes :
 1^{re} La présentation des titres
 dont sont détachés les coupons

- a. présentés au payement; 2^o des
 - a. titres devront être toujours
 - a. munis du timbre fiscal du
 - a. pays de résidence du porteur;
 - a. 3^o un affidavit sera exigé et
- Mes banquiers de Paris,
 M. M. Coffroy et C^{ie} avec qui
 — en prévision de ce qui arrive
 j'avais déjà touché la question
 m'écrivaient le 13 courant :
- a. L'encaissement des arrerages
 - a. sur la rente italienne 3 1/2 % va
 - a. donner lieu, en effet, à certaines
 - a. formalités, mais sans modi-
 - a. fications, le présentateur y
 - a. sera seul soumis, sans que le
 - a. propriétaire des titres ait
 - a. aucune pièce à fournir, ...
 - a. mais il faudra que nous
 - a. présentions les titres mêmes

Ce qui me désolait, ce sont

les allées et venues de ces titres.
 Or, me proposant d'aller,
 comme l'on desirait passer
 à Nîmes, en je
 compte arriver fin d'octobre
 ou commencement de novembre
 je m'y trouverai très proba-
 blement encore en route,
 autre époque d'absence
 du 5% National.

Je vous prie donc de
 bien vouloir me dire,
 Messieurs :

1^o si l'encaissement
 des coupons de la susdite
 valeur peut se faire à
 Nîmes, par vos soins ?

2^o si j'aurai pour
 cela autre chose à faire
 qu'à vous confier mes
 titres pour cet encaisse-
 ment ?

Veuillez agréer, Messieurs,
 avec mes remerciements
 anticipés pour votre
 réponse, l'assurance de
 toute ma considération

Marie Godeau